

29 FÉVRIER 2008

Le devoir de résistance

« Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence pendant des mois et des années, d'oser enfin se redresser, se tenir debout. »
Simone Veil - 1936

Nouvelle règle au Monopoly des Collèges : pour expédier ton prof en prison sans qu'il passe par la case départ, traite-le de « connard » !

Ça vous choque qu'un enseignant soit rabaisé au rang de criminel pour avoir – après trente ans de service sans incident – souffleté un morveux qui attentait à son honneur ? ❶ Eh bien il ne fallait pas placer ledit morveux au centre du système ! Car maintenant il s'y vautre avec papa-maman, bien conscient de ses droits, peu préoccupé par la contrainte de ses devoirs. De concessions en reculades, le Maître s'est autodégradé en « prof ». Incolore, inodore, sans saveur. Notre dos a caressé des forêts de fourches caudines ; nous en payons le prix, un peu plus chaque année.

Quelques chiffres. Ceux de la Fédération des Autonomes de Solidarité. 288 dossiers : insultes, agressions physiques, diffamations. Victimes : les enseignants. Agressors : élèves à 40% et pour le reste, leurs parents. Période : du 1^{er} septembre 07 au 21 janvier 08. 5 petits mois, 288 dossiers...

Mais le prof punching-ball ne doit pas s'étonner de ce qui lui arrive. Car il a tout accepté le malheureux, cent fois courbé l'échine. Devant tous et aux pieds de chacun : enfant-roi à qui tout est permis, parents consommateurs qui exigent du résultat ; sixièmes analphabètes et réunions pour en parler qui prolifèrent ; 10 points en moins sur mon carnet de conduite si j'insulte le prof, 3 jours d'exclu si je le bouscule ; plus le droit de me virer du cours, de refuser mes retards, d'exiger que j'enlève ma cagoule ou que j'apporte mes affaires. Plus le droit de répondre à mes insultes ou demander réparation. Et au premier faux pas : blâme de la hiérarchie, silence assourdissant des syndicats, cordon sanitaire dans la salle des profs. Procès. Mise à pied. Exit.

Magazine Metro, 31 janvier, en caractères gras : « **Le ras le bol des profs** ». On nous dit : « Personne n'est suffisamment formé pour affronter ce que vous supportez, il faut améliorer la formation. Il faut réformer les IUFM. » ❷

Ah ! j'en vois parmi vous qui approuvent du chef, naïfs déjà parés pour un tour de manège en dindon de la farce...

Naïfs, car s'attaquer à la formation, c'est prendre le problème à l'envers : faute de vouloir circonscrire le mal, on renforce le personnel. On ne vaccine plus ; on offre aux infirmiers des cours de karaté.

Or, ce n'est pas l'enseignant qui est faiblard ; je crois au potentiel de mes jeunes collègues. C'est l'École qui est malade ! Les pédagogistes, vérolés !

Et je refuse d'apprendre à m'adapter à la douleur ; ce que j'exige moi, c'est que la douleur cesse !

Il faut entrer en résistance. Il faut que chacun, à la place qui est la sienne, dans tous les établissements, refuse de subir son métier : ce métier on l'épouse, on ne le subit pas. Que chacun se batte pour que le Maître retrouve sa dignité. La dignité retrouvée, tout le reste suivra.

Autrefois on entrait dans ce métier comme on entre en religion. Alors pour celles et ceux qui ont perdu la foi, ma petite prière, à réciter chaque matin avant que d'affronter l'arène :

« J'exige de mes élèves qu'ils soient ponctuels, parfaitement rangés avant d'entrer en classe, silencieux avant de s'asseoir.

Je ne ferai plus cours à des pingouins couverts comme des esquimaux ou qui n'apporteraient pas leurs affaires pour travailler. Je n'accepterai plus les incivilités, entretiendrai mon allergie au bruit, exigerai réparation pour tous les manquements.

Je sais que je vais perdre beaucoup de temps les premières semaines, mais j'irai beaucoup plus vite par la suite. Je sais qu'en leur fixant des limites, je gagnerai la confiance de mes élèves. J'échapperai aux manques de respect, aux embarras gastriques, à la tentation de la gifle. Amen. »

Richard TRONC
Secrétaire Adjoint



❶ "Il n'est pas acceptable qu'un élève traite un enseignant de connard, c'est une faute qui mériterait, semble-t-il, une sanction plus sérieuse que celle qui a été prise (3 jours d'exclusion), et donc oui, je soutiens cet enseignant", François Fillon

❷ "Pour l'Education Nationale, l'une des priorités est certainement de préparer les enseignants à ces situations de violence [...]".
Rapport Pochard (Livre vert)

CONGRÈS DU SIAES - jeudi 3 avril 2008 Encart spécial à l'intérieur

p. 1 Éditorial : Le devoir de résistance

p. 2 EPS : A bas les clichés !!!

p. 3 Prends le pouvoir, note tes profs !

p. 4 Page Pratique

A BAS LES CLICHÉS !!!

« Et voilà le Prof de ballon, avec son filet garni, son short et ses lunettes de soleil qui veut passer à 18 heures ! »

EPS



Certain(e)s sont perplexes et s'interrogent sur la légitimité du passage des profs d'EPS à 18 heures - comme les autres collègues - dans la mesure où les premiers n'ont pas de copies à corriger ou de cours à préparer : « un panier garni de ballons et le tour est joué ! ».

C'est vrai que nous ne sommes pas submergés de copies à corriger le soir en rentrant dans nos pénates, mais cette analyse est réductrice. Je souhaite apporter ici quelques précisions à nos chers collègues, afin de pallier à leur méconnaissance du métier de professeur d'EPS :

- ▶ Méconnaissance des attentes institutionnelles vis-à-vis des enseignants d'EPS quant à la préparation, l'encadrement et le suivi de l'élève, aussi bien en collège qu'en lycée.
- ▶ Méconnaissance des responsabilités pénales et civiles des enseignants d'EPS par rapport aux accidents (58% des accidents dans l'Éducation Nationale ont lieu pendant le cours d'EPS) ; responsabilité quant à la gestion de classe, l'aménagement matériel, l'aménagement de situations d'apprentissages, susceptibles de mettre l'élève en DANGER.
- ▶ Méconnaissance du nombre d'évaluations (diagnostiques, formatives, sommatives et certificatives) qui rendent l'enseignement de l'EPS aussi contraignant que celui de n'importe quelle autre matière, en terme de corrections, dépouillement de résultats pour préparer et adapter les séances suivantes, tout en gardant une progression pédagogique cohérente.

Je ne vous parlerai pas ici du travail volumineux de préparation à effectuer en amont de la leçon d'EPS... Je souhaite aborder la difficulté de mettre en application cette préparation sur le terrain. En effet, après une préparation « harassante » comme celle de tout enseignant, il y a la mise en œuvre de la séance sur un terrain souvent inhospitalier, et face à des élèves ayant une volonté digne du « aïe » (Folivora) ❶

Journée ordinaire de votre serviteur :

- ▶ Appel dans la cour : de - 5°C à +35 °C à l'ombre (d'où la nécessité des lunettes de soleil)
- ▶ Déplacement. Objectif : arriver sur les installations en tentant d'éviter les chauffards et les intervenants extérieurs tout au long du chemin (une personne qui vient régler ses comptes avec un élève de la classe, voire avec l'enseignant lui-même, par exemple).
- ▶ Les déplacements en EPS s'effectuent avec sa classe entière, 1 enseignant pour 25 à 28 élèves, alors que la législation en terme d'encadrement pour les sorties scolaires préconise 1 pour 15.

Arrivés par bonheur sur les installations sportives (entre 5 à 25 minutes de trajet) plusieurs options s'offrent à nous :

- ▶ Le lieu est impraticable : sautoir non bêché, terrain inondé, installation utilisée par une autre structure. Quand il n'y a pas de mistral, de pluie, de canicule (d'où la nécessité du short et du débardeur).
- ▶ Les vestiaires sont jonchés d'immondices le lendemain d'un match, et inutilisables.
- ▶ Que dire des journées insolites où des élèves, assidus au système scolaire, viennent squatter nos installations (en nous narguant le plus souvent) voire traversent, en vélo, le terrain de hand pendant un match, au risque de blesser les élèves dont nous sommes responsables.

Et de nombreuses fois, il nous faut en effet évacuer des personnes extérieures - quand ce ne sont pas des chiens dangereux divaguant sur la voie publique (Pit Bull...) - avec plus ou moins de facilité, voire de courage, en fonction du nombre et de l'aspect belliqueux des individus concernés.

Parfois, les conditions sont réunies pour pouvoir mettre en œuvre la séance préparée avec soin. Il faut alors s'attaquer à la gestion des risques inhérents aux APSA, à l'hétérogénéité des élèves : certains sont tellement sédentaires, et depuis si longtemps, que lorsqu'ils pratiquent une activité plaisante, où ils s'investissent au maximum de leurs capacités, ils découvrent des modifications physiologiques et anatomiques inconnues à ce jour : sueurs, maux de gorge, hyperventilation, douleurs musculaires..., mais aussi des maladies multiples : asthme, épilepsie, handicap...

Enfin, songez qu'il nous faut gérer 25 à 27 élèves sur 80 M² au minimum pour un terrain de hand, et jusqu'à 1 hectare pour une course d'orientation !

Certes, nous n'avons pas de copies à corriger, et cet article n'a pas pour vocation d'attirer la pitié. Chaque enseignant d'EPS adore son métier et ne changerait pas sa place avec un enseignant de mathématiques par exemple (la réciproque étant probablement vraie !). Mais j'espère avoir démontré que le prof d'EPS a des responsabilités énormes vis-à-vis de l'intégrité physique de ses élèves, des conditions de travail en extérieur particulièrement pénibles et un stress permanent, qui justifient largement un alignement de son temps de service sur celui des autres matières, Arts Plastiques, SVT ou Éducation Musicale par exemple.

Christophe Corneille



WWW.NOTE2BE.COM :

PRENDS LE POUVOIR, NOTE TES PROFS !

Jeu de massacre en ligne de fonctionnaires lâchés par leur administration et les politiques.

Un pas de plus vers la déstabilisation de l'École et la déconsidération des Enseignants a été franchi fin janvier lorsque le site www.note2be.com a été lancé sur internet. Le slogan s'affichant sur la page d'accueil suffit comme programme : « Prends le pouvoir, note tes profs ! ». Les élèves, mais aussi les parents d'élèves, peuvent s'inscrire sur le site, donner des noms de professeurs et les noter (de l'École maternelle au Supérieur nul n'est épargné) en fonction d'un certain nombre de critères dogmatiquement jugés incontournables pour juger du mérite et de la qualité pédagogique d'un enseignant. Le rapport Attali sert bien évidemment de prétexte au créateur pour justifier de l'utilité de son site. Extraits : « Ses cours sont-ils vivants ? », « Fait-il participer la classe ? », « Est-il présent en cours ? », « Est-il disponible en dehors des cours », « Ses notes te semblent-elles justes ? » ...

Le site comprend également un forum, soi-disant modéré, dont je vous laisse déguster quelques morceaux choisis. Sujet : « Susceptibles les mauvais profs ??? » message posté par « patou », Mardi 12 Février 2008, 11:50 « l'idée de noter les profs est vraiment super, ça fait ressortir les profs passionnés, qui prennent plaisir à enseigner et partagent l'amour de leur métier. Forcément, ça ne fait pas plaisir aux autres (ceux qui viennent pour faire leurs heures, avoir les congés payés, ou encore ceux qui font ça par dépit parce qu'il ont raté tout le reste) ». Sujet : « bon site » message posté par « Florent3 » Lundi 4 Février 2008, 18:29 « C'est bien connu : l'éducation nationale est un réseau de pédophiles pervers... » ; message posté par « Mômman-à-fifils », Lundi 4 Février 2008, 18:31 « Toi qui te plains que les profs sont intouchables, tu reconnais qu'ils aiment toucher et se faire toucher... ».

Concentré de démagogie, de bêtise et de haine !

Les aigris rêvant de casser du prof peuvent désormais s'en donner à cœur joie en ouvrant un compte et vomir leur haine, mais beaucoup de messages et de notes semblent être laissés par des plaisantins, pas forcément tous élèves d'ailleurs. Un certain nombre de noms de faux professeurs sont créés, on trouvait ainsi le 12/02/08 un certain M. Dick Xioner, professeur de langue, Keynes John Maynard, professeur de SES, évidemment, ce qui tend à démontrer que le site n'est pas aussi bien modéré que son créateur le prétend.

Un certain nombre de collègues ont leur nom qui figure sur ce site et se retrouvent notés, certains fort bien d'ailleurs... par un ou deux élèves, alors que d'autres sont médiatiquement lynchés, de la même manière. Face à cette situation inédite nous aurions pu nous attendre à une levée de boucliers. Que nenni. L'inacceptable est accepté. Communiqué « mou » d'une certaine organisation syndicale majoritaire, silence total de la plupart des autres. Absence de réaction ferme de la part de notre administration. Et les politiques ? Pour la plupart, ils pensent actuellement bien trop aux enjeux des municipales et des cantonales pour se risquer à prendre partie.

Dans le cadre de la « protection juridique du fonctionnaire », nous demandons instamment au Ministère de l'éducation nationale, au Ministère de la fonction publique de défendre leurs agents et de tout mettre en oeuvre pour faire en sorte que ce site (ou tout autre poursuivant les mêmes finalités) soit fermé et les responsables poursuivis en justice. Un courrier en ce sens a été adressé par le SIAES - SIES - CAT Education au Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, aux Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique ainsi qu'au Président de la République. Nous souhaiterions également que les belles envolées lyriques de ce dernier sur le « respect dû tant à la fonction qu'au fonctionnaire » se traduisent concrètement par une allocution condamnant ce site.

Créer le buzz pour vendre des espaces publicitaires !

Ne nous y trompons pas, au-delà du reflet de la déliquescence sociétale actuelle et une fois écarté le minable rapport Attali servant de prétexte au lancement du site, la création de ce site par la SARL note2be.com n'obéit à rien d'autre qu'à une technique marketing consistant à créer le « buzz » (parlons jeune ! En français : faire du bruit autour d'un produit) et permettant à la SARL de vendre des espaces publicitaires aux annonceurs. En effet, ce site n'est pas un site personnel, mais est géré par une SARL* au capital de 5 000 €.

Site proposant des locations de matériel de ski, agence de voyage en ligne, site spécialisé dans le cinéma, substituts pour arrêt du tabac ou encore

banque - société d'assurance ; ils se bousculent déjà pour qu'une de leurs annonces figure sur les pages du site. Plus le nombre de connections, d'inscriptions et de visites de ce site augmentera plus les espaces publicitaires se négocieront cher avec les annonceurs potentiels. Le nerf de la guerre est donc l'argent !

Puisque notre administration et les politiques, qui avaient, tous partis confondus, le mot « respect » à la bouche au moment de chercher à se faire élire, nous abandonnent, il nous appartient de riposter collectivement.

Comment réagir ? Nous vous proposons des actions originales et légales.

Si vous êtes nommés dans le site, nous mettons à votre disposition sur notre site www.siaes.com toute la procédure à suivre pour mettre en demeure la société note2be.com de retirer votre nom de ses fichiers. Vous pouvez également nous la demander par téléphone ou courrier.

Ne créez surtout pas de compte pour aller débattre sur le forum de note2be.com. Cela est vain et permet à la société gérante de s'enrichir en faisant valoir aux annonceurs le nombre croissant de comptes créés.

Nous avons répertorié toutes les sociétés ** dont une annonce publicitaire est diffusée sur ce site. Nous tiendrons cette liste à jour sur notre site internet. Nous appelons les enseignants, leurs familles, leurs proches et au-delà tous les citoyens responsables et respectueux du Service Public d'Instruction et d'Education qui le souhaitent à boycotter ces sociétés et leurs marques. Ils peuvent également contacter ces sociétés par mail, fax, téléphone ou courrier postal *** afin de leur faire connaître - avec courtoisie - leur désapprobation quant au contenu du site note2be.com et au fait que ces sociétés achètent des espaces publicitaires sur ce site.

AU BONHEUR DES ÂNES

Mon petit voyage au sein des entrailles putrides du forum du site note2be.com m'a conduit à visiter le site www.dailymotion.com. Certains participants au forum ont en effet déposé des liens vers ce site où l'on peut publier des vidéos, en regarder, faire des commentaires, noter.

Une recherche sur le mot « prof » vous proposera une demi-douzaine de vidéos filmées en classe par des élèves, ridiculisant leur professeur. La palme revient à la vidéo « Grosse honte du prof de math !!! » où l'on voit un élève baisser le pantalon de son professeur pendant qu'il écrit au tableau. De quoi se prendre autre chose qu'une simple gifle ! « Maman racaille démonte prof LOL », vidéo en provenance d'un pays anglophone, montre une mère assenant un violent coup de poing au professeur de sa fille. On trouve également de nombreuses séquences de cours filmées par les élèves à l'insu de leur enseignant.

Ainsi, nul n'est à l'abri... Et personne n'a le souci de nous protéger.

J-B. V.



En faisant une recherche internet sur un registrar (société ou association permettant le dépôt des noms de domaine), tout le monde peut découvrir l'identité de la personne qui a déposé le nom de domaine auprès du registrar gandi.net **** en date du 7 Septembre 2007 (c'est-à-dire bien avant la parution du rapport Attali qui sert de prétexte au créateur pour affirmer le bien fondé de son site !). Il s'agit de **Stéphane Cola** qui a fourni les informations suivantes en déposant son nom de domaine (**23 rue Lamennais 75008 Paris Tel : 06 85 93 41 45 stephane.col@wanadoo.fr**).

Les enseignants, leurs familles, leurs proches et au-delà tous les citoyens responsables et respectueux du Service Public d'Instruction et d'Education qui le souhaitent peuvent donc également entrer en contact avec Monsieur Cola pour lui faire part - avec toute la courtoisie qui convient - de leur totale désapprobation quant au site note2be.com et pour lui demander de fermer ce site.

Enfin, si le concept d'un tel site devait être jugé recevable par la CNIL, notre administration et la société dans son ensemble, je propose la création d'une série de sites calqués sur le même modèle :

- **site permettant aux professeurs de noter leur chef d'établissement, leur IA-IPR ou IG, le Recteur, leur Ministre ... les ZZR pourraient également noter leur gestionnaire en fonction de l'humanité dont fait preuve ce dernier en les affectant sur deux établissements éloignés de chez eux dans des conditions déplorable...**

- **site permettant aux stagiaires IUFM de noter leurs formateurs IUFM (ces derniers sont déjà paraît-il évalués par les stagiaires, mais avant que ceux-ci ne soient titularisés. Pression ? Vous avez dit pression ?). Certains formateurs de FGC auraient bien du souci à se faire.**

- **site permettant aux professeurs de noter les parents en fonction de la qualité de l'éducation et du savoir vivre dispensés à leur progéniture à la maison. Il y a fort à parier que le gendarme dont le fils a insulté son professeur de connard et qui a déposé plainte contre ce dernier pour avoir giflé en retour son mal éduqué de fils (un « geste de bon père de famille » disaient certains lorsque François Bayrou avait giflé en pleine campagne électorale un jeune qui lui faisait les poches) se verrait attribuer une fort mauvaise note.**

Verneuil Jean-Baptiste

* Siège social : Note2be.com 37 rue de Charonne 75011 PARIS Tel : 08 92 43 47 41 (0,34€ par minute)
Tel : 06 25 01 54 64 Fax : 01 75 43 47 42 presse@note2be.com Gérant : Anne-François de Lastic

** Voici les liens vers lesquels conduisaient les espaces publicitaires du site note2be.com le 12/02/08
<http://location-ski.twiner-sports.com> <http://www.fr.lastminute.com> <http://www.barclays.fr> <http://www.toutlecine.com> <http://www.nicorette.fr>
<http://www.psychonet.fr> <http://www.ikea.com/fr> <http://www.mon-sondage.com> <http://www.monster.fr> <http://www2.skyeurope.com/FR/>

*** Coordonnées de certaines sociétés qui achètent des espaces publicitaires sur note2be.com :
Barclays : Barclays Bank 183 Avenue Daumesnil 75012 Paris Tel : 08 10 09 09 09 Tel : 01 55 78 78 78 Fax : 01 55 78 70 00 contact@barclays.fr **Nicorette** : contact@nicorette.fr
Toutlecine.com : cotillon@toutlecine.com et publicite@toutlecine.com **Twiner** : TWINNER Groupe SED (Sport Europe Distribution)
ZAC des plans 38600 FONTAINE Tel : 04 76 85 92 76 Fax : 04 76 53 10 67 **Psychonet.fr** : redaction@psychonet.fr
Vous pouvez envoyer un mail aux autres sociétés en remplissant le formulaire à la rubrique « contact » sur chaque site.

*** Résultat de la recherche de l'auteur du dépôt du nom de domaine sur le registrar www.gandi.net <http://www.gandi.net/whois/details?search=note2be.com>
Stéphane Cola 23 rue Lamennais 75008 Paris Tel : 06 85 93 41 45 stephane.col@wanadoo.fr

COURRIER DU SIAES N°36 (DÉBUT MARS)

AU SOMMAIRE :

- Encart sur le MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2008
- Lettre au Président de la République sur l'affaire de la gifle du Collège de Berlaimont (au tribunal le 27 mars)
- Compte rendu du débat ADEP / SIAES avec les Présidents des Fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, URAPEL) sur : « Le Bac, passeport pour le Supérieur ? »
- Rapport Pochard - Livre vert sur « L'évolution du métier d'enseignant », dont tous les professeurs ont été destinataires par mail : A boire, à manger... et à vomir.
- A propos de la laïcité, réponse au discours du Président à Saint Jean de Latran
- Les mules, les zèbres, les chevaux de courses... Tous (ensemble, ouais !) dans la même classe !
- Tribune Libre : un article décapant sur le rituel de la grève et les joies du défilé

Quelques chiffres :

La Fédération des Autonomes de Solidarité, qui regroupe 580000 personnels de l'Education nationale « contre les risques du métier » a recensé, pour 2006-2007, 57 dossiers de professeurs accusés d'avoir donné un coup à un élève, sur un total d'environ 1760 dossiers d'agressions, insultes, menaces, etc., visant des enseignants ou des chefs d'établissement ou impliquant des élèves entre eux.

IMPORTANT :

le SIAES - SIES - CAT appelle tous les personnels à organiser (participer à) une heure d'information intersyndicale le 27 Mars 2007, essentiellement consacrée au soutien du professeur du collège de Berlaimont, qui comparaitra ce jour-là devant le tribunal correctionnel d'Avesnes-sur-Helpe pour avoir giflé un élève qui l'avait traité de "connard !". Nous appelons également les personnels à s'associer à toute action leur semblant judicieuse permettant de manifester leur mécontentement contre le lynchage médiatique de notre collègue, l'absence de soutien de sa hiérarchie et l'impunité de l'élève (3 jours d'exclusion seulement).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU RECTORAT (JUSQU'AUX VACANCES DE PAQUES)

5 mars	GT	Tous corps	Congé formation professionnelle		
7 mars	CAPA	Certifiés	Liste Aptitude Emplois adaptés		
	CAPA	EPS	Idem	idem	
14 mars	GT	Certifiés	Préparation CAPA Hors Classe		
18 mars	GT	Agrégés	Accès au corps Postes adaptés Congés formation professionnelle		
21 mars	CAPA	PLP	Hors Classe	idem	idem
28 mars	CAPA	Certifiés	Hors Classe	idem	idem
31 mars	CAPA	EPS	Hors Classe + Cl. exc.(CE EPS)		idem
4 avril	GT	Agrégés	Préparation Hors Classe		



CONGRÈS DU SIAES **jeudi 3 avril 2008**

Notre **CONGRÈS ANNUEL** se tiendra :

jeudi 3 avril 2008
à l'Auberge de La Guérine
Route départementale 60A
13480 Cabriès- Calas
de 9h à 17h (accueil dès 8h30)

Accès par Autoroute A51 ou Route départementale 543, puis 60A (cf. plan d'accès ci-dessous). Parking assuré. Repas pris sur place pour les participants qui le désirent.

CONGRÈS d'ÉLECTIONS

se tenant, conformément aux Statuts, tous les 3 ans, pour **renouveler le Bureau syndical pour les 3 prochaines années.**

Vous trouverez dans cet encart, **valant convocation**, tous les renseignements nécessaires pour participer à ce congrès, au repas qui l'accompagnera, au scrutin, ainsi qu'une autorisation d'absence, si nécessaire (cf. page 3)

Organisation de la journée :

8h30 – 9h	Accueil des participants
9h – 12h	Travaux du congrès
12h – 14h30	Repas
14h – 17h	Suite des travaux

Ordre du jour : (voir page 2)

Un Syndicat de Proximité qui monte : le vôtre !

Vous le savez, et le vérifiez régulièrement à travers nos écrits : le SIAES ne manque pas d'idées à propos de ce que doit être l'École de demain. Mais au-delà des idées novatrices que nous proposons, au-delà du dépoussiérage syndical que nous initions, le SIAES se veut prioritairement *syndicat de proximité, toujours à votre service.*

Notre vocation est modeste et ambitieuse à la fois, notre « travail » quotidien relève de l'artisanat. Nous y mettons toute notre énergie. Chaque jour, chaque semaine, à tout moment : VOUS informer, VOUS renseigner, VOUS défendre.

Depuis septembre 2005, le SIAES a connu une progression de plus de 50%. L'âge moyen des adhérent(e)s qui nous ont rejoints depuis cette date est de 31 ans. L'idée que le SIAES n'est pas un syndicat comme les autres fait son chemin parmi les jeunes professeurs. C'est une bonne nouvelle.

Cette progression spectaculaire, nous la devons à une idée toute simple que les Anciens ont eu à cœur de nous enfoncer dans le crâne : le SIAES est avant tout le syndicat de la proximité : être toujours joignable, renseigner tout le monde... Ne pas lâcher un adhérent avant d'avoir résolu son problème. La défense du métier, la défense du collègue comme seules priorités.

Certains de ces Anciens ont choisi de passer le relai cette année, parfois pour goûter les fruits d'une retraite bien méritée. Qu'ils soient ici remerciés pour avoir pris le temps de nous transmettre les valeurs du SIAES, son goût de l'indépendance, son exigence de dignité, son désir de servir.

René, Marc, Farid, toutes celles et ceux qui nous ont appris à enseigner debout, MERCI.

Richard TRONC

Le mot du Capitaine

En juillet 1998 était créé le SIAES.

Dix bougies cette année, et une dynamique qui ne se dément pas.

Mais démenti aux Cassandre qui nous vouaient à l'échec et aux oubliettes.

Notre objectif et notre ambition initiale ont été souvent rappelés : indépendance, écoute et proximité.

Le cap a été tenu et nous n'en dévierons pas, tout en étoffant notre action à la dimension nationale par la création du SIES et l'adhésion à la CAT.

S'il m'est revenu, en tant que capitaine, d'avoir piloté le SIAES durant cette décennie, je dois ici remercier toutes celles et ceux qui m'ont secondé et ont contribué à cette réussite : les pères fondateurs, toujours présents, ceux qui nous ont rejoints en cours de route comme ceux qui, pour diverses raisons, ont passé la main.

Travail d'équipe, rôdé par l'expérience et stimulé par le sang neuf.

Votre présence à ce congrès, en tant qu'adhérent(e), doit nous encourager à suivre le rumb de la voie tracée.

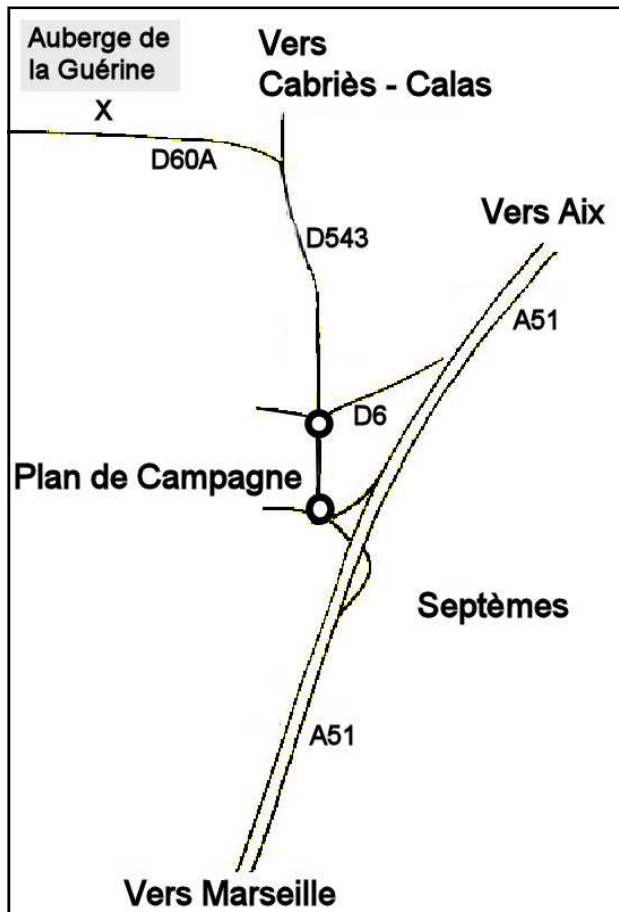
Je souhaite ainsi que vous soyez le plus nombreux possible à y participer, et à montrer par là votre intérêt à la vie du syndicat et le soutien que vous nous apportez quand l'Éducation Nationale, tout entière, et ses personnels en particulier, sont, et seront, soumis à des turbulences venant de tous horizons.

De frêle esquif à son lancement, le SIAES est devenu un navire solidement charpenté, avec un équipage renforcé.

La mer a rarement été calme, mais si les vents nous ont été généralement plutôt favorables, des épreuves nous attendent, en l'occurrence les élections de décembre 2008, et des tourmentes nous guettent, entre autre les réformes qui nous sont promises, auxquelles il faut nous préparer.

C'est pourquoi j'ai accepté de prolonger encore le mandat qui m'avait été confié il y a dix ans déjà. Avec les co-équipier(e)s que vous désignerez. Avec vous. Pour vous.

Jacques Mille



Vous esperan noumbrous pèr la pleno reüssido d'aquesto acampado !

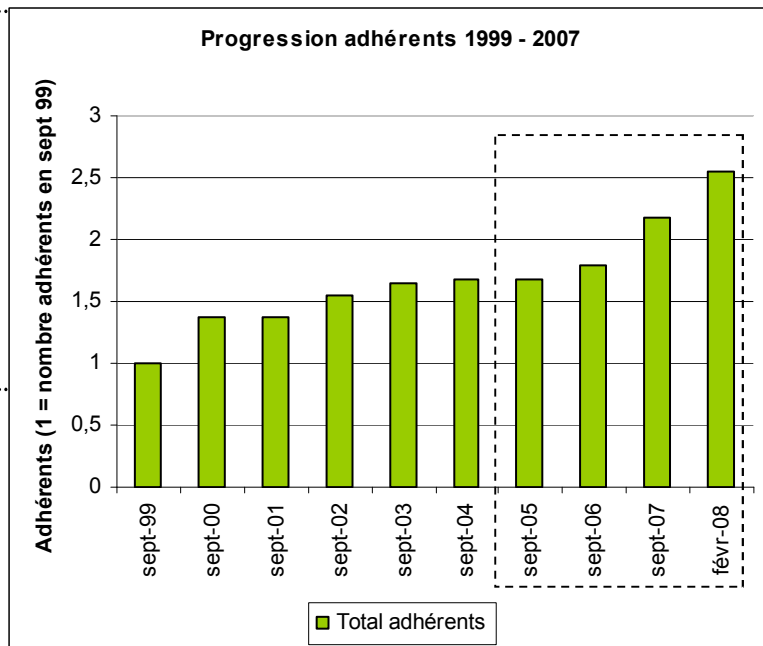
ORDRE DU JOUR

① Vote du Règlement Intérieur (ci joint)

Le SIAES s'est doté d'un Règlement Intérieur, prévu dans ses Statuts (Article 9). Cela a été rendu nécessaire par **la croissance même du syndicat et son développement**, impliquant une définition plus précise des tâches dévolues à chacun au sein du Bureau Syndical et des règles de fonctionnement. **Merci de le lire attentivement !**

② Rapport d'activités, Compte-rendu moral et financier.

Un rapport d'activités détaillé sera donné en congrès. A minima, le tableau ci-contre montre la progression des effectifs du SIAES depuis sa création en 1998, **témoignant des progrès accomplis sous l'égide de l'équipe sortante (2005-2008)**. Il va de soi que le nouveau BS, issu de l'élection, aura pour mission de poursuivre dans cette voie, ce à quoi s'engagent les candidats d'ores et déjà déclarés (voir ci-dessous).



③ Élections pour le renouvellement du Bureau syndical (voir page 3)

Vous trouverez dans le **Règlement Intérieur** tous les renseignements concernant les postes à pourvoir et les conditions de candidature.

Tous les postes fonctionnels - SG, 1^{er} et 2d SA, Trésorier, Trésorier Adjoint, Secrétaires Exécutifs (2), Conseillers Techniques (5 maximum) - du Bureau Syndical, soumis à élection, sont renouvelables. Vote à deux tours, uninominal pour les postes de SG, 1^{er} et 2d SA, Trésorier (Bureau Directeur), plurinominal sur liste pour les autres membres du BS.

Dans les conditions requises par les Statuts et le RI (Art.11), tout adhérent peut se porter candidat à tout poste soumis à élection. Les candidatures seront reçues selon les modalités prévues dans le RI (Articles 5 et 11). Pas de vote par correspondance. Les candidatures doivent être adressées au SG, **au plus tard 8 jours avant l'ouverture du congrès**, cachet de la poste faisant foi (Art. 11 du RI) (cf. fiche, page 4)

Toutes les candidatures seront annoncées lors de l'ouverture du processus électoral. Vote par procuration (pouvoir) possible. 2 pouvoirs maximum par personne mandatée (cf. fiche, page 3)

Ne peuvent être admis à voter que les adhérents à jour de leur cotisation, à l'ouverture du vote (liste d'émargement), soit les cotisants 2006 – 2007 et les cotisants 2007 – 2008.

CANDIDATURES REÇUES AU 20 FÉVRIER 2008 (MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL SORTANT)

Postes définis + fonctions qui (sont) seront assurées.

Secrétaire Général	Jacques MILLE	BUREAU DIRECTEUR
1 ^{er} Secrétaire Adjoint	Richard TRONC (+ publications + coordination S1 + secteur Est 13) Alain FRETAY	
2d Secrétaire Adjoint	Jean Paul GARCIN (+ permanence téléphonique)	
Trésorier	Jean Baptiste VERNEUIL (+ IUFM + secteur Est 13 + problèmes juridiques)	

Trésorier Adjoint	Fabienne CANONGE (+ routage Courrier + TZR + secteur Est 13)	S Y N D I C A L
Secrétaire Exécutif	André BERNARD (+ gestion des sites Internet)	
Secrétaire Exécutif	Jean Luc BARRAL (+ EPS)	
Conseiller Technique	Virginie VOIRIN (+ ZEP, APV, Ambition réussite)	
Conseiller Technique	? (+ EPS)	
Conseiller Technique	? (+ TZR)	
Conseiller Technique	? (+ Enseignements Techniques et/ou PLP)	
Conseiller Technique	? (+ 04 / 05)	

④ **Problèmes d'actualité** : situation des personnels dans l'EN, projets de réforme, laïcité, actions...

⑤ **Perspectives d'avenir** : élections professionnelles de décembre 2008,

⑥ **Questions diverses** : des questions peuvent être ajoutées à l'ordre du jour par tout adhérent, à l'express condition qu'elles aient été adressées, par écrit, **au moins une semaine avant la tenue de l'AG** à :

► **Jacques MILLE** 133 rue Jaubert 13005 Marseille jacques.mille2@wanadoo.fr ou à :

► **Richard TRONC** Collège l'Estaque 348, rue Rabelais 13016 Marseille richard.tronc@siaes.com

Attention : afin d'éviter les abus, **seules** les autorisations d'absence des adhérents à jour de cotisation et présents au Congrès (**liste d'é-margement du scrutin**) seront validées par le SIAES auprès des services compétents du Rectorat.

AUTORISATION d'ABSENCE

A remettre obligatoirement à votre chef d'établissement, au moins 8 jours avant la date du congrès.

autorisation à photocopier si utilisation du verso.

Je, soussigné, **Jacques MILLE**, Secrétaire Général du **SIAES**
(Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire) atteste que :

Mlle, Mme, M. Professeur au

participera au **congrès annuel du SIAES** qui se tiendra le :

jeudi 3 avril 2008

à l'Auberge de La Guérine 13480 Cabriès-Calas

et bénéficie d'une **autorisation d'absence au titre de l'Article 14 du Décret n° 82 – 44 du 28 mai 1982.**

A Marseille, le 2008,



Jacques MILLE

Autorisation d'absence « de droit » sans obligation de rattrapage des cours.



PARTICIPATION

AU CONGRÈS ET AU REPAS

Coupon à retourner au plus tôt, avec chèque joint, à
SIAES Jacques MILLE 133 rue Jaubert 13005 Marseille

Je, soussigné,
Mlle, Mme, M.

- participerai au congrès du SIAES
- participerai au repas du congrès du SIAES, jeudi 3 avril 2008 à l'Auberge de La Guérine
- ne participerai pas au repas du congrès du SIAES

Menu Apéritif et vin compris
Charrette de La Guérine
Gigot d'agneau aux senteurs de Provence
Fromages
Dessert. Champagne. Café
(possibilité, limitée, de changer le plat principal)

PARTICIPATION AU REPAS

Prix adhérent : **15 €** Non adhérent : **30 €** (coût réel)

Date limite d'inscription : **vendredi 28 mars 2008**

Préinscription possible (réservation) par téléphone ou @ :

J Mille : 04 91 42 18 55 - 06 76 58 63 47 jacques.mille2@wanadoo.fr

JP Garcin : 04 42 02 66 77 courriel : jean-paul.garcin2@wanadoo.fr

JB Verneuil : 06 80 13 44 28 courriel : jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Libeller le chèque à : **SIAES CCP 12 999 99 G Marseille** et l'adresser, avec cette fiche, à : **SIAES Jacques MILLE 133 rue Jaubert 13005 Marseille**

L'inscription sera effective à réception de ce coupon et du chèque correspondant.

PROCURATION

(Article 11 du Règlement intérieur :
maximum 2 procurations par personne)

- ▶ soit à remettre à un participant au congrès, nominativement désigné,
- ▶ soit à envoyer « en blanc », procuration non nominative, à **SIAES J. Mille 133 rue Jaubert 13005 Marseille**

Je, soussigné,
Mlle, Mme, M.

Professeur au

donne PROCURATION
à Mlle, Mme, M.

donne pouvoir, en blanc, à « **SIAES** »
pour me représenter et voter en mon nom
au **congrès du SIAES du jeudi 3 avril 2008**

Fait à Le 2008.

Signature :

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Important : Ne pas adresser de procuration nominative à un membre du Bureau du SIAES, car le nombre de procurations par personne étant limité à 2, il y aurait risque d'en perdre s'il se trouvait qu'un membre du Bureau en ait plus de 2 !

Les « pouvoirs en blanc » reçus et libellés au nom du SIAES seront ventilés entre les membres du Bureau le jour de l'élection.

66% DE VOTRE COTISATION DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS

(attestation dès réception)

Tarif couple : remise 50 % sur la cotisation la plus basse

Mi-temps : 3/4 de la cotisation

Possibilité de paiement fractionné (à signaler)

Abonnement au Courrier inclus dans la cotisation.

Pour tout problème de cotisation s'adresser à notre trésorier.

SIAES 07-08	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} éch. classe normale, au dernier échelon HC
Certifiés, Profs et CE EPS, PLP, AE, PEGC, CPE	65 €	86 €
Agrégés	76 €	98 €
MA, Contractuels	48 €	
Vacataires, Assis- tants d'éducation, Retraités	32 €	
Stagiaires IUFM, en situation	25 €	

CANDIDATURE

(Article 5 et 11 du Règlement intérieur)

Candidature à renvoyer avant le **mercredi 26 mars 2008** (cachet de la poste faisant foi) à :

SIAES Jacques MILLE 133 rue Jaubert 13005 Marseille

Je, soussigné,
Mlle, Mme, M.

Professeur au

déclare être candidat au poste de

comme membre du Bureau syndical,
pour y assurer la fonction de

Fait à le 2008

Signature :

Fonctions CT proposées : EPS, enseignements techniques, TZR, PLP, Secteur géo 04-05, actions sectorielles ou catégorielles, à préciser.

Important : vous trouverez dans le **Règlement intérieur**, joint à cette convocation, tous les renseignements concernant les postes à pourvoir et les conditions de candidature.

Tous les postes fonctionnels (SG, 1^{er} et 2d SA, Trésorier, Trésorier Adjoint, 2 Secrétaires Exécutifs, 5 (max) Conseillers Techniques du Bureau syndical, soumis à élection, sont renouvelables.

ADHÉSION

Mme Mlle M

NOM (majuscules).....

Nom de jeune fille.....

Prénom..... Date de naissance.....

Situation familiale..... Enfants

Courriel@.....

ADRESSE.....

Code Ville

Tél. fixe Portable

Discipline

Corps Échelon Hors classe

Établissement

Ville

TZR Zone

Établissement de rattachement.....

Affectation à l'année

Cotisation de euros, réglée le.....

Signature :

Libeller le chèque à : SIAES CCP 12 999 99 G Marseille et l'adresser, avec cette fiche, à : René GARCIN L'Amandière 89 Av. Gaudon 13015 Marseille N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire pour tout renseignement, information, aide...

COVOITURAGE

Si vous acceptez de prendre en covoiturage un, ou plusieurs participants au Congrès, ou si vous désirez vous rendre au Congrès en covoiturage, veuillez nous adresser avant le **mercredi 26 mars 2008** les informations suivantes, nécessaires pour pouvoir l'organiser en mettant en relation les intéressé(e)s.

Mlle, Mme, M.

désire se rendre au congrès du SIAES en covoiturage

Lieu de résidence

Lieu de prise en charge éventuel :

Téléphone

Courriel

se rendra au congrès du SIAES avec son véhicule personnel et accepte de prendre en charge pour covoiturage personnes,

au départ de

Via

Téléphone

Courriel

Adresser cette fiche à :

SIAES Jacques MILLE 133 rue Jaubert 13005 Marseille

DERNIERE MINUTE

note2be.com : état des lieux au 19 Février

Les événements et rebondissements se succèdent jour après jour dans ce qui devient « l'affaire note2be.com ». Ainsi entre le 12 Février, date de la rédaction de l'article figurant dans la lettre@ ci-jointe, et son envoi, deux événements majeurs se sont produits.

La CNIL* a annoncé dans un communiqué du 14 Février avoir effectué un contrôle du site internet note2be. « Saisie de 17 plaintes et de plus de 160 signalements relatifs au site internet « note2be.com », qui propose aux élèves de noter leurs enseignants, la CNIL a utilisé les pouvoirs que lui confèrent la loi « informatique et libertés » du 6 août 2004. Elle a ainsi effectué en urgence, en vertu de l'article 44 de la loi « informatique et libertés », un contrôle sur place le mercredi 13 février. Trois collaborateurs de la CNIL se sont donc déplacés dans les locaux des responsables du site. L'instruction de ce contrôle est actuellement en cours et permettra d'apprécier la conformité de ce site au regard de la loi « informatique et libertés ». **La CNIL rendra publiques les suites données à cette affaire le 6 mars prochain.** Ce délai est rendu nécessaire par le respect du principe du contradictoire. »

Le Ministre Xavier Darcos a fermement condamné le site note2be.com et a publié un communiqué. « Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale, a pris connaissance de l'information relative à l'existence du site Note2be, sur lequel des professeurs de l'Education nationale sont nominalement évalués et notés par des élèves. Le ministre condamne avec fermeté l'ouverture de tels sites et tient à rappeler que l'évaluation des professeurs et leur notation sont du ressort exclusif de l'Education nationale et plus précisément, des fonctionnaires habilités pour le faire : les inspecteurs et les chefs d'établissement. La CNIL a déjà été saisie de l'existence de ce site. Lorsque son avis sera connu, le ministre prendra les mesures qui s'imposent. Dans l'attente, il apporte son soutien total aux enseignants dont la mission difficile ne saurait faire l'objet d'atteintes anonymes sur Internet. »

Désormais de nombreuses organisations syndicales ont publié un communiqué condamnant le site note2be.com. La société note2be.com a également été assignée en référé par une organisation syndicale et l'affaire sera examinée le 25 février. Dans cette attente la "notation" continue : on y découvre notés ...un Recteur et des professeurs à la retraite ou décédés (il n'est jamais trop tard pour se venger !).

Dès le 13 février, nous avons mis en ligne sur le site du S.I.A.E.S. et celui du S.I.E.S.

- un communiqué,
- la lettre que nous avons envoyé au Président de la République, au Ministre de l'Education nationale, au Ministre de la Fonction Publique et au Recteur d'Académie d'Aix Marseille,
- ainsi que la procédure légale pour permettre à chaque professeur nommé sur le site note2be d'exiger de la société note2be le retrait de son nom du site internet.

Le S.I.A.E.S. et le S.I.E.S. appellent au boycott des sociétés achetant des espaces publicitaires sur le site note2be.com et à faire pression sur elles en les contactant. La liste de ces sociétés mise à jour est disponible sur notre site internet.

Nous nous permettons de vous communiquer l'existence d'une pétition contre le site note2be.com et l'existence du site <http://conternote2be.unblog.fr/> qui fédère toutes les actions menées contre note2be par les différents syndicats, dont le S.I.A.E.S. et le S.I.E.S. – C.A.T.

Pour signer la pétition, rendez vous sur la page d'accueil du site du S.I.A.E.S. (www.siaes.com) et cliquez sur le lien conduisant à la pétition ou bien recopiez le lien ci-dessous dans la fenêtre de votre navigateur internet.

<http://www.mesopinions.com/Pour-le-respect-de-la-loi-informatique-et-libertes—signez-contre-Note2be-petition-petitions-f1ec7dfbea8dee742eb50bb12d686800.html>

Si vous faites l'objet d'une notation sur le site note2be.com, suivez la procédure que nous mettons à votre disposition et contactez-nous.

Verneuil Jean-Baptiste

* CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés



Syndicat Indépendant Académique
Aix-Marseille

de l'Enseignement Secondaire

133, rue Jaubert, 13005 MARSEILLE

04 91 42 18 55 06 76 58 63 47

Fax : 04 91 42 28 15

jacques.mille2@wanadoo.fr

Internet : <http://www.siaes.com>

Syndicat Indépendant
de l'Enseignement du Second degré

La Renardière III Bât Q

13170 LES PENNES MIRABEAU

04 91 42 18 55 06 76 58 63 47

Fax : 04 91 42 28 15

jacques.mille2@wanadoo.fr

Internet : <http://www.sies.fr>

**Appel du S.I.A.E.S. Aix Marseille et du S.I.E.S. - C.A.T.
à boycotter les sociétés achetant des espaces publicitaires sur le site
note2be.com et à faire pression sur elles en les contactant.**

Siège social Note2be.com :

37 rue de Charonne 75011 PARIS

Tel : 08 92 43 47 41 (0,34€ par minute)

Tel : 06 25 01 54 64 Fax : 01 75 43 47 42

presse@note2be.com

Gérant : Anne-François de Lastic

Coordonnées du créateur du site note2be.com :

Stéphane Cola

23 rue Lamennais 75008 Paris

Tel : 06 85 93 41 45

stephane.cola@wanadoo.fr

L'ensemble des publicités diffusées sur le site note2be.com le sont par le biais d'une société intermédiaire spécialisée dans la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet, la société Hi-Media (site internet : www.comclick.com). Ces publicités constituent une source de revenu (commission en fonction des statistiques) pour la société propriétaire du site note2be.com.

Extrait des Conditions générales d'utilisation de la société Hi-Média (comclick.com) :

En contrepartie de sa participation aux Campagnes des Annonceurs, l'Editeur percevra une rémunération. Les modes de rémunération ainsi que les montants sont déterminés par les Annonceurs pour chacune des Campagnes. Le calcul des commissions sera fait à partir des statistiques recueillies via les outil de Hi-Media, source unique de données faisant foi entre les Parties. (...) Hi-Media procédera chaque mois au calcul de la rémunération de l'Editeur en cumulant les montants des commissions dues au titre de sa participation aux Campagnes des Annonceurs.

Editeur : toute personne physique ou morale ayant souscrit au réseau Comclick de Hi-Media afin de commercialiser tout ou partie de l'espace publicitaire du ou des sites qu'il édite.

Source : <http://www.comclick.com/cgu.html>

Outre l'appel au boycott des sociétés achetant des espaces publicitaires sur le site note2be.com et à faire pression sur elles en les contactant, le S.I.A.E.S. et le S.I.E.S. - C.A.T. appellent tous les professeurs et plus largement toutes les citoyens responsables et respectueux du Service Public d'Instruction et d'Education qui le souhaitent à **contacter les services de la société Hi-Média afin de lui faire connaître leur désapprobation quant au contenu du site note2be.com.**

Pour contacter la société Hi-Media (www.comclick.com) :

c.louys@hi-media.com

01 73 03 89 36

f.clement@hi-media.com

01 73 03 83 69

Le S.I.A.E.S. et le S.I.E.S. - C.A.T. vous rappellent que cette campagne auprès de la société note2be.com, de son créateur et des sociétés commerciales achetant des espaces publicitaires sur ce site doit se faire avec toute la courtoisie et le respect qui conviennent. Nous ne saurions encourager des initiatives agressives.